

SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DES BOUES
« S.M.A.B. »

Correspondance : MAIRIE DE PRESLES EN BRIE
6 Rue Abel Leblanc 77220 PRESLES-EN-BRIE
■ 01.64.07.37.63 - Fax : 01.64.07.91.37
Courriel : s.brisson@sietom77.com

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

Présenté en Débat d'Orientation Budgétaire le 14 mars 2018

Dernière version - annule et remplace la précédente

SOMMAIRE

1°) Les résultats 2017

2°) Etat de la dette 2018

3°) Panorama des dépenses et des recettes d'exploitation entre 2013 et 2017

4°) Budget Primitif 2018

1°) Les résultats 2017

a) Exploitation

DEPENSES PAR CHAPITRE

Chapitre	Libellé	Budget cumulé	Réalisations	Solde
011	Charges à caractère général	833 652.36	29 805.58	803 846.78
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 700.00	24 924.06	776.94
65	Autres charges de gestions courantes	25 700.00	22 598.98	3 101.02
66	Charges financières	56 715.48	35 259.16	46.15
67	Charges exceptionnelles	2 000.00	0.00	2 000.00
022	Dépenses imprévues	4 300.00	0.00	4 300.00
042	Op. d'ordre de transfert	301 232.59	301 215.69	16.90
TOTAL DEPENSES		1 249 300.43	413 800.47	835 499.96

RECETTES PAR CHAPITRE

Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations	Solde
002	Résultat d'exploitation reporté	805 984.84	805 984.84	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	228 008.59	219 197.23	8 811.36
74	Subvention d'exploitation	215 307.00	215 307.27	-0.27
77	Produits exceptionnels	0.00	4 216.64	-4 216.64
TOTAL RECETTES		1 249 300.43	1 244 705.98	4 594.45

Les résultats de l'exercice 2017 avant l'affectation du résultat 2016, sont excédentaires de 24 920 €.

L'essentiel des dépenses réelles provenait des charges financières et c'est pourquoi, les emprunts en cours ont été refinancés pour un allongement de 5 ans de la durée. Les pénalités de ce refinancement ont été capitalisées et leur étalement sur les 10 prochaines années a permis que pour cet exercice la procédure soit sans impact sur les deux sections (mêmes écritures en dépenses et recettes). A noter que l'amortissement de la plateforme de compostage, commencé en 2017, pèse pour 142 K€ en dépenses et 60K€ en recettes.

Les recettes réelles ne proviennent quasiment que des seules participations des membres du syndicat qui, depuis 2016, sont calculées à la fois sur les tonnages réellement apportés et les tonnages théoriques pour ceux qui n'ont pas utilisé la plateforme de compostage. Le coût unitaire pour chacun en 2017 était de 68.62 € TTC mais la recette réelle (HT) perçue par le SMAB n'était donc que de 57.18 €/t. Le produit exceptionnel est lié au remboursement par Suez des frais de contrôles (avenant 1 du contrat de DSP).

b) Investissement

DEPENSES PAR CHAPITRE

Chapitre	Libellé	Budget cumulé	Réalisations	Solde
041	Opérations patrimoniales	2 224 189.66	2 224 189.66	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	228 008.59	219 197.23	8 811.36
16	Emprunts et dettes assimilées	154 147.42	99 324.72	54 822.70
020	Dépenses imprévues	5 000.00	0.00	5 000.00
21	Immobilisations en cours	302 149.39	0.00	302 149.39
TOTAL DEPENSES		2 913 495.06	2 542 711.61	370 783.45

RECETTES PAR CHAPITRE

Chapitre	Libellé	Budget cumulé	Réalisations	Solde
001	Résultat d'investissement reporté	388 072.81	388 072.81	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	301 232.59	301 215.69	16.90
041	Opérations patrimoniales	2 224 189.66	2 224 189.66	0.00
TOTAL RECETTES		2 913 495.06	2 913 478.16	16.90

La section d'investissement avant l'affectation du résultat 2016, se voit déficitaire de 17 306 €.

Les réalisations de la section d'investissement peuvent sembler conséquentes mais en dépenses réelles, seul le remboursement de la dette est à prendre en compte pour 99 K€. Le reste des écritures, que ce soit en dépenses ou en recettes, sont liées à l'amortissement de la plateforme et au refinancement de la dette.

Enfin les affectations des résultats 2016 permettent sur les deux sections d'être en 2017 excédentaires de :

- **831 K € pour l'exploitation,**
- **371 K € pour l'investissement.**

2°) Etat de la dette 2018

Il reste 3 emprunts à la charge du SMAB dont un à taux 0 consenti par l'Agence de l'Eau qui se termine en 2032. Les deux autres, issus du réaménagement de deux emprunts initiaux pour en rallonger la durée se solderont aussi en 2032 et les taux fixes consentis par la Caisse d'Epargne s'élèvent à 2 et 2.12%.

N°	Référence	Date Acq.	Durée	Per	Date Fin	Mt. Initial En 2016	CRD au 01/01/18	IRD au 01/01/18	Intérêts pour 2018	Amortissement Pour 2018	Liquidé en 2018	Taux
E3	Avance subvention construction usine A.E - CONV.1027901	01/08/2012 Et 17/07/2016	21	A	18/07/2032	1 007 539,68	881 597,22	0.00	0,00	62 971.23	62 971.23	0,0000
E6	Construction usine C.E - CONV.9939366	05/05/2017	15	T	05/05/2032	671 162.02	652 049,64	107 060	13 516	38 836.30	52 352.36	2,1200
E7	Construction usine C.E. - 9939405	27/03/2017	15	T	05/05/2032	599 956,48	582 715,37	90 017	11 393	35 002.47	46 395.36	2,000
TOTAL							2 116 362	197 077	24 909	136 810	161 718.95	

A compter de 2018, l'annuité du syndicat s'élèvera jusqu'en 2032 à 161 719 €.

Le capital restant dû s'élève au 01/01/2018 à 2 116K€ et les intérêts restants dus à 197K€.

3°) Panorama des dépenses et des recettes d'exploitation entre 2013 et 2017

a) les résultats des Comptes Administratifs par section

RESULTATS DES CA	2013		2014		2015		2016		2017	
	résultats	clôture	résultats	clôture	résultats	clôture	résultats	clôture	résultats	clôture
EXPLOITATION	287	838,00	182	820,00	265	886,00	-80	806,00	25	831,00
INVESTISSEMENT	-1 421	1085	-1596	-180	-300	-810	1198	388	-17	371
TOTAL	-1 134	1 923,00	-1 414	640,00	-35	76,00	1 118	1 194,00	8	1 202,00

A la lecture du tableau ci-dessus, nous notons que les réserves qui avaient été constituées par le SMAB pour faire face aux dépenses liées à la construction de la plateforme de compostage ont été en partie consommées en 2014 et 2015. Le retour de la TVA en 2016 a permis de reconstituer un fond de roulement confortable qui peu à peu sera consommé par les déficits prévisibles des exercices à venir. En effet, déjà en 2017, le résultat excédentaire de 25K€ sur la section d'exploitation est « faussé » car le fermier, Suez, n'a facturé que le premier trimestre de la partie fixe de sa rémunération. Il manque sur cet exercice environ 54 K€ de dépenses.

b) les recettes et les dépenses réelles

	2013	2014	2015	2016	2017
Participations	397 598	397 598	397 598	225 091	215 307
Recettes exceptionnelles					4 216
TOTAL RECETTES REELLES	397 598	397 598	397 598	225 091	219 523

011	18 848	32 265	16 735	15 096	29 805
012	19 855	23 858	24 811	23 168	24 921
65	29 840	30 632	25 836	23 192	22 599
Annuité dette	231 020	254 949	205 931	209 715	134 583
TOTAL DEPENSES REELLES	299 563	341 704	273 313	271 171	211 908

EPARGNE NETTE	98 035	55 894	124 285	-46 080	7 615
EPARGNE BRUTE	212 883	185 837	261 264	108 280	106 939
TAUX D'EPARGNE	53,54%	46,74%	65,71%	48,10%	48,71%

Nous pouvons constater que les recettes ne provenant que des seules participations des membres du SMAB sont restées stables jusqu'en 2015. Depuis 2016 une diminution de plus de 43% liée à l'assujettissement de la TVA, a été consentie au vu des résultats de clôture pressentis.

Les dépenses réelles, elles, se sont stabilisées depuis 2015, la légère inflexion de 2017 n'étant qu'un décalage sur 2018 (retard de facturation du fermier) et elles sont liées pour 63% aux remboursements des intérêts et du capital des emprunts.

Les autres charges, telles celles de personnel et des indemnités des élus représentaient en 2017, 22% des dépenses réelles.

Enfin, depuis 2017, l'amortissement des dépenses liées à la plateforme défalquées des subventions fait « glisser » 82 K€ de la section d'exploitation à celle d'investissement et ce montant représente 39% des dépenses totales d'exploitation.

Ainsi le budget du SMAB n'a-t-il en 2017, pas encore atteint un régime de croisière à cause du décalage de facturation du fermier et 2018 va devoir reprendre ce décalage. On peut donc espérer atteindre une stabilisation en 2019.

Le budget pour 2018 se profile donc avec un fonds de roulement de 1.2M€ qui est à mettre au regard de l'épargne nette à venir en 2019 évaluée à -68 K€.

Enfin le rapport du capital restant dû sur l'épargne brute indique une capacité de désendettement de 29 ans pour 2019. Cet indicateur très peu favorable pour le SMAB, est cependant à mettre en perspective avec le fond de roulement qui s'élève à 1 202 K € en 2017.

4°) Budget Primitif 2018

Au vu de tout ce qui précède, le Budget Primitif 2018 proposé est un budget qui prend en compte les dépenses d'exploitation habituelles (en prenant en compte le rattrapage de la facturation du contrat de DSP) auxquelles il est proposé d'ajouter la prestation d'un bureau d'études relative à une étude concernant l'assujettissement du syndicat à la TVA. En effet, en termes de recettes, le seul levier actuel est la participation des membres du syndicat, participation touchée en HT par le SMAB mais payée TTC par chacun des membres. Il peut donc être intéressant d'évaluer d'une part la faisabilité et d'autre part le gain du passage à un non assujettissement à TVA.

Par ailleurs, il n'est prévu aucuns travaux d'investissement sur 2018.

Les propositions budgétaires, synthétisées ci-dessous, prévoient un déficit d'exercice de 120 K€ qui viendra donc diminuer le fonds de roulement qui s'élèvera alors à 1 081 K€.

SYNTHESE DES BESOINS BUDGETAIRES POUR 2018 :

EXPLOITATION					
DEPENSE			RECETTE		
CHAPITRE			CHAPITRE		
011	Charges à caractère général	130 543.00	002	Résultat reporté	830 905.51
012	Charges de personnel	26 700,00	74	Subvention d'exploitation	220 822.00
65	Indemnités des élus	26 700,00	77	Autres produits de gestion	4 216,00
66	Charges financières	24 673.00	042	Amortissement des subventions	60 615.00
67	Charges exceptionnelles	2 000.00			
022	Dépenses imprévues	10 000.00			
042	Dotations aux amortissements	158 096.00			
TOTAL		378 711	TOTAL		1 116 118.51

INVESTISSEMENT					
DEPENSE			RECETTE		
CHAPITRE			CHAPITRE		
21	Immobilisations corporelles	0,00	001	Résultat reporté	370 766.55
16	Emprunt	136 810.00	040	Dotation aux amortissements	158 096.00
040	Amortissement subvention	60 175.00			
020	Dépenses imprévues	10 000.00			
TOTAL		206 985	TOTAL		528 863.55

Les équilibres budgétaires pourront se faire en inscrivant respectivement 737 407 € en dépenses diverses, chapitre 011 de la section d'exploitation et 321 878 € en dépenses du chapitre 021 de la section d'investissement.

Considérant les besoins budgétaires 2018, ainsi que les projections pour les exercices suivants prenant en compte l'état de la dette, le contrat de DSP récemment renégocié, l'investissement pas encore utile et le fond de roulement, il est proposé pour 2018 de ne pas modifier le montant proportionnel des participations syndicales qui s'élèverait donc toujours à 57.18€ HT/t. Cependant une grande vigilance doit être maintenue car les recettes actuelles trop faibles au regard de la capacité de désendettement devront être réévaluées si le mode d'application de la TVA ne venait pas à changer.

MEMBRES prix/t	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fermier prix/t HT	0,00	109,37	114,69	119,85	96,08	97,52
SMAB prix/t HT	68,62	68,62	68,62	57,18	57,18	57,18
TOTAL € HT/t	68,62	177,99	183,31	177,03	153,26	154,70
TOTAL € TTC/t	68,62	199,86	206,25	212,44	183,91	185,64